

BEAUFORT

en ligne

ent des
la Constitution u
fixé par l'État et tout
et de su centre
ales (à l
spécificité
mmunes de
ne la police
ffrage un
de moir
une surra sub
proportionner bloqué a
réparer et d'appliq
de plusieurs

N°1

Octobre 2012



Page 2 - L'édito du Maire..... Pages 3 à 5 - Les Infos communales : Eco-Hameau-durable / Population en augmentation / Finances / Pool-routier / Village propre..... Page 5 - La vie intercommunale : Petite enfance / Office de Tourisme du Savès..... Page 6 - Culture et jeunesse : Médiathèque / Transport scolaire / Balade en famille..... Page 7 - Fêtes et loisirs : Tennis / Gym volontaire / Ciné-guinguette / Belote..... Page 8 - Etat civil / Agenda / Journal municipal participatif

Le journal d'informations sur la vie de la commune



C'est avec beaucoup de plaisir que revient le journal municipal de Beaufort qui portera désormais le nom de « Beaufort en ligneS ».

Une nouvelle équipe a pris en charge la rédaction et l'élaboration de ce semestriel afin de faire paraître les différentes informations de notre commune : actualités, activités, manifestations diverses qui jalonnent notre année. C'est aussi un moyen pour les élus de vous informer de l'actualité de notre Communauté de Communes du Savès ainsi que celle du SIVOM de la Bure.

Ce journal me semble donc être un lien communal nécessaire mais qui n'exclut pas la possibilité d'obtenir des renseignements complémentaires en mairie lors des permanences.

Enfin « Beaufort en ligneS » se veut un journal interactif car il vous propose de participer à l'élaboration de certaines rubriques afin de le rendre plus convivial et d'enrichir son contenu par de nouvelles informations (contact ci-dessous).

Je remercie donc cordialement ces quelques volontaires du Conseil Municipal qui ont œuvré pour remettre la machine en route et pour vous proposer le premier numéro du « Beaufort en ligneS » à qui je souhaite une longue vie et un accueil chaleureux dans vos foyers.

Beaufort en ligneS

*Journal municipal semestriel
de la mairie de Beaufort
69, Place du 19 mars 1962 (31370)
Tél. /Fax : 05 61 91 80 04
mailto : mairiebeaufort@orange.fr*



*Directeur de la publication : André DELADGE
Rédaction par la Commission Communication : Emmanuel
GUÉTIN-MALEPRADE, Christine FERRÉ et Carole RECHT
Coordination et infographie : Sandrine GRI
Impression : Imprimerie Cazaux
Sur papier PEFC (200 exemplaires)*

Votre Maire,
André DELADGE

Eco-Hameau-Durable

16 lots pour répondre aux exigences écologiques

Notre projet d'éco-hameau-durable progresse.

A ce jour nous comptons la signature d'actes de sous seing privés et promesses d'achat pour 10 lots sur les 16 disponibles. Les appels d'offre pour l'aménagement des lieux ont été lancés. La réception des plis a été clôturée et les dernières réponses reçues début septembre.

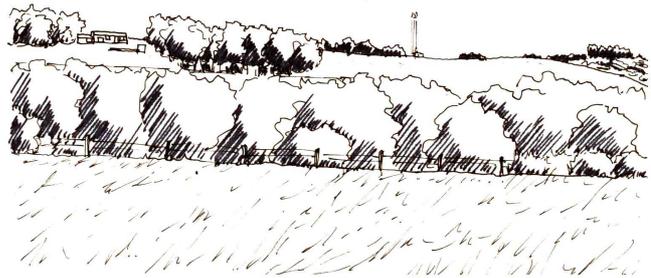


Comme chacun a pu le constater : des travaux ont été réalisés par le Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne (SDEHG), à proximité du site pour l'installation d'une armoire électrique visant à alimenter les futures parcelles. Le coût de cette tranche de travaux a été totalement pris en charge par le SDEHG.

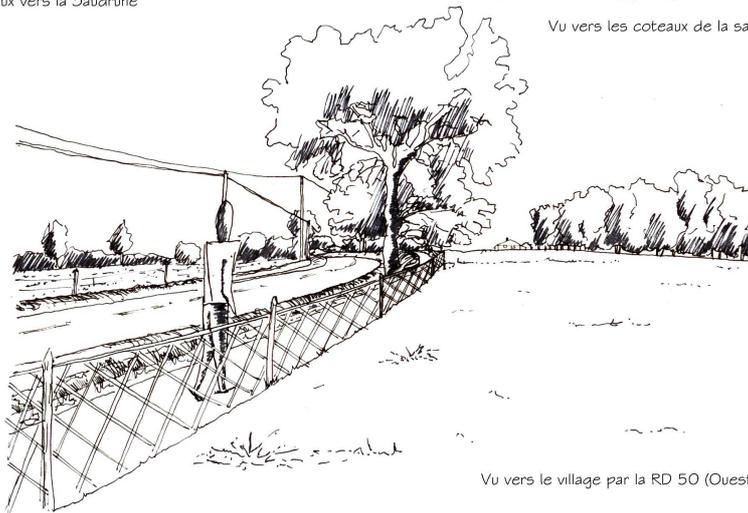
Le terrain a également été borné et un sous seing privé a été signé pour l'acquisition du terrain voisin complémentaire. Le règlement de cette acquisition ne s'effectuera qu'au terme de la vente du 10^{ème} lot (seuil permettant totalement l'équilibre financier du projet). Les travaux devraient commencer avant l'hiver afin que les différentes parcelles soient disponibles fin 2012 ou début 2013.



Vu depuis les coteaux vers la Saurdrune



Vu vers les coteaux de la saurdrune (Nord du site)



Vu vers le village par la RD 50 (Ouest du site)

Population en augmentation

Conséquence directe de l'approbation de la carte communale, cette année le village de BEAUFORT compte six nouvelles constructions. Six autres terrains constructibles en diffus ont été vendus et une ancienne habitation au Chemin du Parayre est en cours de réhabilitation.

Population légale en vigueur au 1^{er} janvier 2012 : 372 habitants (résultat du recensement de 2009)

Finances

Des choix s'imposent

Une gestion au plus juste des finances de la commune, impose de renoncer à certains projets notamment le remplacement du chauffage de l'église.

La municipalité remet donc à disposition du Conseil Général de la Haute-Garonne la subvention attribuée à cet effet. Par ailleurs, n'ayant pas encore pu réaliser les travaux de réfection du toit de l'église, nous envisageons de faire les démarches nécessaires afin de pérenniser la subvention accordée, au-delà de deux ans.

Les seuls investissements prévus par la commune concerneront donc la réfection de ce toit et des travaux permettant l'alimentation électrique et l'arrivée de l'eau vers les terrains constructibles, mais seulement lorsque ces derniers seront vendus.



IMPOSITION

Taux des taxes

Suite au Conseil Municipal du 31 mars 2012, les taux appliqués en 2012 sont les suivants :

Taxe d'habitation = **15,99 %**

Taxe sur les propriétés non bâties = **13,86 %**

Taxe sur les propriétés bâties = **94,67 %**

Soit 2,2 % d'augmentation par rapport à l'année 2011.

Pool-routier Une gestion globale

La compétence du pool routier, jusque-là à la charge des communes, a été transférée à la Communauté de Communes du Savès depuis le 1er Janvier 2012. Deux personnes sont à la tête de ce service : Vivianne Galy et François Dupont.

Plusieurs réunions ont été organisées avec les communes pour présenter les modalités de fonctionnement ; entre autres, sur les travaux de fauchages et de débroussaillages réalisés entre le 23 Mai et le 15 Juin. Ils ont été assurés par la S.A.R.L De Jottes de Lherm. Un second passage a eu lieu en août pour le fauchage des banquettes et l'intérieur des fossés. Enfin, un dernier passage total sera fait en Novembre afin de conserver des fossés propres tout l'hiver et une partie du printemps.

Parmi les travaux réalisés, nous notons la restauration complète du pont sur le circuit de la Fontaine St Paul,



ainsi que la future démolition, l'élargissement et le renforcement du pont du Chemin du Mona. Celui-ci avait été endommagé par les blaireaux qui y nichent et présentait un danger par son caractère étroit en courbe.

Nous n'envisageons pas d'autres travaux cette année si ce n'est des « points à temps » c'est-à-dire des travaux relevant d'un budget destiné à réparer les ornières et les nids de poule.



Village propre ?!

Pourtant, tout est fait pour !

De nombreuses améliorations apportées à la collecte de nos ordures ménagères.

Tous les containers ont été changés et un container semi-enterré a été ajouté. L'éclairage public au coin du pont de Montgras a été mis en place pour faciliter l'accès tardif à la zone de déchargement, notamment en hiver et sécuriser l'accès piéton.

Rappelons que le tri des déchets est un geste civique qui nous concerne tous. Malheureusement notre commune déplore encore trop souvent des dépôts sauvages ou inappropriés de déchets destinés à la déchèterie.

La Déchèterie du Savès

Comment obtenir la carte d'accès ?

La carte est délivrée lors de la première visite en déchèterie, sur présentation :

- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- d'une pièce d'identité
- de la carte grise du véhicule qui fréquentera la déchèterie. Il est possible d'enregistrer jusqu'à deux véhicules par foyer.

Horaires d'ouverture pour les particuliers :

Lundi 14h-17h / Mercredi et jeudi 9h-12h et 14h-17h

Vendredi 14h-17h30 / Samedi 9h-12h et 14h-17h30

1400, Route de Poucharramet - 31370 RIEUMES

Tél. 05 62 20 64 19 - Infos sur : www.ccsaves31.fr

Elu à la Communauté de Communes du Savès : Jean-Pierre Solana, Maire-adjoint de la commune de Rieumes a été élu Vice-président de la Commission Ordures Ménagères de la CCSavès, suite à la démission de Claude Estournes.

Vivre en Savès

Toujours plus de services de proximité

Comme vu en page précédente, le domaine de compétences de notre territoire intercommunal ne cesse de s'accroître, pour offrir toujours plus de services de proximité à ses habitants.

Petite enfance

La crèche de Sainte-Foy-de-Peyrolières est ouverte depuis le 5 septembre 2011. Cet espace d'une surface de 500 m², est une réalisation aux valeurs environnementales bien affirmées. Son financement a été assuré principalement sur les fonds propres de la Communauté de Communes pour un coût total de 1 043 181 euro. La Communauté de Communes a reçu des aides financières notamment de la Région, de la caisse d'Allocations Familiales départementale et nationale et du Conseil Général de la Haute-Garonne. Cet espace peut aussi accueillir les petits Beaufortais. **Contact : Peggy Guillard, Coordinatrice Petite enfance au 05 61 91 91 81.**



L'interco
ou la vie
intercommunale

Office de Tourisme du Savès

La mission de l'O.T. Savès 31 consiste tant à informer les publics de touristes pour organiser leur séjour en Savès, que les habitants du Savès pour s'informer sur les activités et les événements se déroulant sur les 18 communes du Savès et les alentours. Pour cela l'Office de Tourisme tient à disposition des fiches pour toute la famille (sur Rieumes, le Castéras de Beaupuy ou encore le faux Martin Guerre), une carte de randonnée, des guides (restaurants, hébergements...) et des documents sur le département et la région. Tout ceci afin de combler au mieux les attentes des visiteurs.

www.tourisme-saves31.fr / Tél. 05 82 95 07 01

« Mille et Une Pages »

Le nouveau nom de la médiathèque de Beaufort

Depuis juillet 2011, notre médiathèque a été baptisée : « Mille et une pages ». Ce lieu accueillant communique désormais grâce à un site internet que chacun est invité à consulter : mediathequebeaufort.jimdo.com

L'aménagement de la médiathèque a été revu. Elle offre désormais à l'entrée un espace Fiction adulte comprenant des romans, des revues et des BD, agrémenté par un canapé et une cafetière à dosettes. La grande salle est consacrée à l'espace lecture, CD, documentaires et jeunesse.

Toute personne intéressée par l'activité est la bienvenue et peut bénéficier, si elle participe aux permanences, de formations gratuites dispensées par la médiathèque départementale.



Transport scolaire

Conserver la gratuité

Dans plusieurs départements français, la rentrée scolaire signifiait « dépenses supplémentaires », puisqu'il fallait désormais payer le transport en bus jusqu'à l'école.

Quelle chance nous avons ! Depuis 1984 le Conseil Général de la Haute-Garonne a opté pour la gratuité du transport et a supprimé la participation financière des communes et des familles.

Ceci représente pour chaque famille une économie de 600€ par enfant inscrit au service.



Malheureusement, bon nombre d'enfants inscrits ne prennent pas le bus, d'où des dépenses inutiles car cette somme est déboursée même dans ce cas.

Parents, pour que ceux qui en ont besoin continuent à bénéficier de la gratuité des transports, n'inscrivez pas votre enfant au service si vous savez qu'il ne prendra pas le bus.

Balade en famille

Les chemins verts du Savès

Cet été, l'Office de Tourisme Savès 31 a sorti un nouveau dépliant pour présenter les chemins Verts du Savès.

Au recto, vous trouverez une carte de randonnée très précise (au 1/25000^{ème}) avec les 120 km de sentiers des communes de la Communauté de Communes du Savès.

Au verso, ce sont 10 suggestions de balades qui vous sont proposées.

A Beaufort, vous pourrez découvrir ou retrouver le circuit de la Fontaine St Paul de 8km pour une durée de 2h environ. Le circuit vous mènera dans le village puis jusqu'au lac de l'Espèrès, à l'occasion d'une belle boucle dans la campagne. Une grande partie du circuit emprunte l'itinéraire du GR86 (chemin de Grande Randonnée reliant Toulouse à Bagnères-de-Luchon).

L'Office de Tourisme : 2, Place du Marché à la Volaille à RIEUMES.

www.tourisme-saves31.fr / Tél. 05 82 95 07 01

Tennis

Utilisation du cours

Inscription et renseignements auprès d'Aurélie Capelle

Le soir de 18h à 19h30

27 chemin de la Gloire à Beaufort

Tarifs à l'année :

- 30 € pour les Beaufortais
- 55 € pour les personnes extérieures

Le paiement s'effectue uniquement par chèque, à l'ordre du Comité des Fêtes. Il doit être accompagné d'une copie de votre attestation d'assurance en « Responsabilité civile ».

**Pensez à ramener
vos anciennes
clés !**



Gym volontaire

Tous les mercredis à 20h45, à la salle de gym
(entre la mairie et la médiathèque)
Contact : Yvonne Dupuy à Beaufort

Ciné-Guinguette

C'était bien ! Mais c'est passé...

Quand les techniques du cinéma moderne rencontrent l'esprit populaire et familial des guinguettes !

Le 14 juillet dernier, notre village a accueilli un ciné-spectacle qui combinait différentes formes d'images... un tournage interactif, des projections de courts-métrages de production indépendante.



Un tournage avec toutes les étapes de création, en commençant par le casting en début de soirée. Dans le public, plusieurs acteurs ont été choisis pour participer au tournage de saynètes. Le maestro Roberto Della Torre, entouré de son acteur fétiche « Juanito » et de l'indispensable Jeff dit « 1000W », mettra en scène ce tournage. La soirée s'achève avec la diffusion du court-métrage tourné et l'envoi de celui-ci par mail à tous les spectateurs-acteurs beaufortais.

Belote ...et re !

Concours de belote

En plus des villages alentours, certains viennent de Samatan, Pins Justaret voire Toulouse pour participer aux concours beaufortais.

Un lundi tous les 15 jours à 21h à la salle des fêtes, l'équipe organisatrice emmenée par Maryse Becanne reçoit entre 110 et 120 joueurs.

Un franc succès dû à la qualité de l'accueil et des lots proposés.

Reprise des concours lundi 8 octobre.



Etat Civil

Du 1^{er} janvier au
30 septembre 2012

Naissances :

Eyvan BELMONTE
Jeanne DUPUY
Violette REVELIN
Léna TORRES
Younes BENABDELLAZIZ



Décès :

André LAYBAX



André LAYBAX s'est éteint
le 22 août dernier.

Né à Beaufort en 1926, André n'a
jamais quitté la commune et a
longtemps œuvré pour elle :
1^{er} Adjoint au Maire de 1959 à 1971,
Conseiller Municipal jusqu'en 1989,
puis cantonnier durant 7 ans.

Bonne humeur, simplicité, amitié et
sens du devoir civique, tel était
André LAYBAX.

Un journal municipal « participatif »

Beaufort en ligneS vous propose de
participer à la rédaction du prochain n°
en déposant vos dessins, photos insolites,
articles, talents... dans la boîte aux lettres
de la mairie, sous enveloppe avec vos
coordonnées.

L'Agenda

2012

Octobre

Festivités
d'Halloween
Merc. 31 octobre

Novembre



Décembre

Noël
des enfants
Dim. 16 décembre

2013

Janvier

Réception des
vœux du Maire
Galette des Rois
**Dim. 20 janvier
A 17h**

Février



Mars



Avril

Carnaval
et chasse à l'œuf de
Pâques
Sam. 6 avril

Mai



Juin



Juillet

Fête locale :
5-6-7 juillet

Août



Septembre

